

I. Faits marguants

Le résultat 2023 est le signe de l'engagement fort de l'association d'aller de l'avant notamment avec la mise en place du nouveau plan stratégique. Ce résultat marque une rupture avec l'année 2022.

Des choix forts sont à l'origine de ce résultat notamment :

- ✓ de nouvelles sources de financement dont le Fonds social européen;
- ✓ de nouveaux projets:
 - Atelier chantier d'insertion (ACI) à Beauvais ;
 - dispositif de colocation thérapeutique.
- ✓ l'effet année pleine des activités lancées en 2022 :
 - Etap'Web;
 - LHSS (Lits halte soins santé) mobile;
 - extension de 3 places de l'activité LHSS résidentiel.
- ✓ la nouvelle stratégie de gestion des absences (CDD vs Intérim).

Nos financeurs ont également entendu nos demandes de financements des effets de l'inflation. L'année 2023 a été marquée par la prise en compte par nos financeurs des surcoûts liés à la hausse des prix de nos activités financées par dotation globale.

	2022	2023	Var 2023 vs 2022		
en k€	2022	2023	k€	%	
Recettes	9 615	10 585	970	10%	
Produits de tiers financeurs	8 411	9 245	834	10%	
Autres sources de financement	1 205	1 340	136	11%	
Dépenses	9 770	10 421	651	7%	
Charges salariales	6 460	7 311	851	13%	
Charges non-salariales	3 310	3 110	-200	-6%	
Variation fonds dédiés	180	125	-55	-30%	
Utilisations des fonds dédiés	410	179	-231	-56%	
Reports en fonds dédiés	230	54	-176	-77%	
Var prov., amort., dépréciations	-175	-296	-121	70%	
Reprises amort., dépr., prov.	68	78	9	14%	
Dotations aux amort. et dépr.	243	245	3	1%	
Dotations aux provisions	0	128	128		
RESULTAT D'EXPLOITATION	-149	-6	143	-96%	
Résultat financier	10	18	8		
Résultat exceptionnel	-1	-5	-4		
Impôt sur les bénéfices	-2	-3	-1		
EXCEDENT OU DEFICIT	-142	4	146		

II. Produits

Produits des tiers financeurs +834 K€ vs 2022, dont :

- ✓ les subventions et concours publics augmentent de + 949 K€ par rapport à 2022, grâce à :
 - la pérennisation du dispositif SEGUR par les financeurs +282 K€;
 - la bonne dynamique de l'Insertion par l'activité économique (IAE) + 239 K€;
 - les nouveaux financements par le Fonds social européen (FSE) + 153 K€;
 - la création de 3 places sur l'activité Lits halte soins santé (LHSS) résidentiel +119 K€;
 - la création d'une nouvelle activité « unité de vie de colocation thérapeutique » +56 K€;
 - la reprise du déficit de l'accueil du jour la Passerelle +55 K€;
 - des CNR sur l'activité LHSS +30 K€;
 - la création d'un nouvel Atelier chantier d'insertion (ACI) à Beauvais +15 K€;
- ✓ les ressources liées à la générosité du public sont en phase avec 2022;
- ✓ les contributions financières baissent de -112 K€ due à une activité partielle (recrutement tardif de la responsable mécénat et philanthropie).

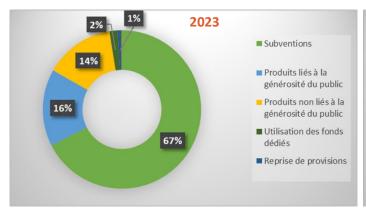
Autres sources de financement, +136 K€ vs 2022, dont :

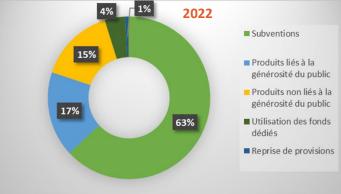
- ✓ meilleur taux d'occupation des établissements +25 K€;
- ✓ recettes de placements à l'extérieur +26 K€;
- ✓ recettes Etap'Web +14 K€;
- ✓ remboursements des organismes de prévoyance, de formation +51 K€.

Utilisations des fonds dédiés, 179 K€, dont :

- √ 142 K€ des fonds sur contributions financières pour financer une partie des recrutements de nouveaux besoins;
- √ 37 K€ pour l'exploitation des Ateliers Qualification-Insertion (AQI) Maraîchage et Lits halte soins santé (LHSS) aux Augustins.

Produits par origine





III. Charges

Hausse de la masse salariale de +851 K€ qui s'explique par :

- ✓ l'effet année pleine de la hausse de la valeur du point et du SEGUR +225 K€;
- ✓ la création du poste de responsable philanthropie +31 K€;
- ✓ la création du poste de directrice du développement +54 K€;
- ✓ la création de nouvelles activités :
 - dispositif de colocation thérapeutique +33 K€;
 - ACI « Beauvais » +14 K€;
 - BRSA 93 (accompagnement des bénéficiaires de RSA) +10 K€.
- ✓ l'effet année pleine des activités créées en 2022 :
 - Etap'Web +160 K€;
 - le LHSS Mobile +142 K€;
 - LHSS résidentiels (extension de 3 places) +85 K€.
- ✓ la politique de réduction de l'intérim ayant entraîné une hausse des CDD +63 K€;
- ✓ une hausse des provisions CP et RTT pour +34 K€.

Baisse des charges hors masses salariales pour - 193 K€, dont :

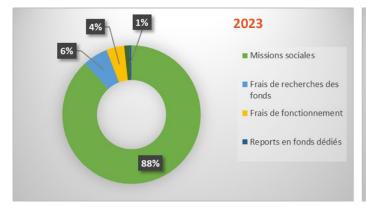
- -268 K€ sur les autres services extérieurs dont -286 K€ sur les dépenses d'intérim;
- -15 K€ sur les achats ;
 - Partiellement compensée par :
- +65 K€ des services extérieurs ;
- +25 K€ des autres impôts et charges de gestion.

Baisse des reports en fonds dédiés de -176 K€

Hausse de la dotation aux provisions pour 128 K€ qui s'explique par :

- ✓ une provision de 45 K€ pour le litige « Îlot Belgique »;
- ✓ une provision de 83 K€ dans le cadre de la provision IDR.

Charges par destination





en k€	2023	Var 2023 vs 2022	
Accueil - Hébergement - Insertion	5 339	63	1%
Val de Marne - Fontenay Sous-Bois	872	-219	-20%
Les Augustins	911	52	6%
Thuillier	973	12	1%
La Passerelle	1 229	69	6%
Chemin Vert	1 353	149	12%
Insertion par l'activité économique	3 024	327	12%
Montières	1 945	<i>78</i>	4%
ACI 93	657	253	63%
ACI 75	242	16	7%
VAR	180	-20	-10%
Accueil - Hébergement - Soins	1 057	411	64%
Les Augustins	1 057	411	64%
Ingénierie de développement	163	-2	-1%
Dépenses mission sociale	9 583	799	9%

Accueil - Hébergement - Insertion

La baisse constatée à l'établissement Val-de-Marne correspond à l'engagement pris par l'association de réduire drastiquement le recours à l'intérim.

La hausse des dépenses au CHRS les Augustins correspond à un meilleur taux d'occupation notamment des places en Placement à l'extérieur (PE) et en Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE).

L'activité du CHRS Thuillier est relativement stable.

La hausse au CHU la Passerelle et au CHRS Chemin Vert correspond à un fort taux d'occupation par rapport à 2022.

Insertion par l'activité économique

La hausse au niveau des établissements d'insertion correspond :

- ✓ au déploiement des TIG pédagogiques (Montières, IdF, Var);
- √ à la création d'une nouvelle activité BRSA (ACI 93);
- ✓ l'effet année pleine des activités lancées en 2022 :
 - Agr'Îlot (Montières);
 - Etap'Web (ACI 93).
- ✓ le déploiement des projets FSE (Montières, Var, IdF).

Accueil - Hébergement - Soins

La hausse correspond à la création d'une activité supplémentaire qui est la colocation thérapeutique, l'extension de 3 places sur l'activité LHSS résidentiel ainsi que l'effet année pleine de l'activité LHSS mobile.

Bilan - Actif

en k€

		2023			Var 2023 vs	
ACTIF	Brut	Amort. et dépr.	Net	2022	20222	
Immobilisations incorporelles :	361	329	32	30	2	
Frais d'établissement	67	64	3	4	-1	
Concessions, brevets, licences, logiciels	294	265	29	26	3	
Immobilisations corporelles :	9 698	7 910	1 788	1 650	138	
Terrains	142	0	142	142	0	
Constructions	6 722	5 416	1 306	1 191	115	
Installations techniques, mat. et outillage ind.	824	813	11	63	-51	
Autres immobilisations corporelles	2 010	1 682	328	255	74	
Immobilisations financières :	950	0	950	901	49	
Autres immobilisations financières	950	0	950	901	49	
ACTIF IMMOBILISE	11 009	8 240	2 770	2 581	188	
Stocks et en-cours	20	0	20	14	5	
Avances et acomptes versés	0	0	o	8	-8	
Créances	1 558	66	1 491	1 223	268	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	128	4	125	108	17	
Créances reçues par legs ou donations	250	0	250	245	6	
Autres créances	1 179	63	1 116	871	245	
Disponibilités	1 735	o	1 735	1 851	-116	
Charges constatées d'avance	43	0	43	51	-8	
ACTIF CIRCULANT	3 355	66	3 289	3 148	141	
TOTAL ACTIF	14 364	8 306	6 058	5 729	330	

- L'actif immobilisé net est en hausse de 188 K€ et prend en compte 245 K€ d'amortissements et 433 K€ de nouvelles immobilisations en 2023, dont 48,5 K€ financières.
- ✓ La hausse des créances s'explique essentiellement par la matérialisation de la nouvelle stratégie d'élargissement des sources de financement de l'association à travers les FSE (Montières, VAR) provisionnés à hauteur de 159 K€ dans les comptes de l'association.
- ✓ La trésorerie est en baisse de 116 K€:

Tésorerie d'ouverture	1 851 €
Capacité d'autofinancement	440 €
var BFR	-171€
Investissements	-385€
Trésorerie de clôture	1 735 €
Var Trésorerie	-116€

- l'impact des flux de l'exploitation sur la trésorerie en 2023 est positif de +269 K€;
- les investissements dans les matériels informatiques et de production représentent une sortie de cash de -385 K€.

Bilan - Passif

en k€

PASSIF	2023	2022	Var 2023 vs 2022
Fonds propres sans droit de reprise	2 750	2 750	0
Réserves	836	836	0
Réserves sous contrôle de tiers financeur	281	281	0
Réserves sous gestion propre	554	554	0
Report à nouveau	-621	-478	-142
- sous contrôle de tiers financeur	241	-97	338
- sous gestion propre	-862	-381	-481
Excédent ou déficit de l'exercice	4	-142	146
- sous contrôle de tiers financeur	410	145	265
- sous gestion propre	-406	-287	-119
Situation nette	2 969	2 965	4
Subventions d'investissement	600	653	-53
FONDS PROPRES	3 569	3 618	-49
Fonds reportés liés aux legs ou donations	268	245	23
Fonds dédiés	176	301	-125
FONDS REPORTES ET DEDIES	444	546	-102
Provisions pour risques	69	24	45
Provisions pour charges	207	201	6
PROVISIONS	276	225	51
Emprunts et dettes financières diverses	11	9	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	385	314	71
Dettes fiscales et sociales	919	855	64
Dettes sur immobilisations / Autres dettes	164	144	20
Produits constatés d'avance	290	18	272
DETTES	1 770	1 340	430
TOTAL PASSIF	6 058	5 729	330

Le résultat de l'association est de +4 K€ et se décompose comme suit :

en k€	2022	2023	Var 2023 vs 2022
Résultat de l'exercice sous contrôle financeur	141	410	269
Chemin Vert	77	167	90
Thuilliers	64	77	13
Les Augustins	<i>57</i>	85	27
Val de Marne - Fontenay Sous Bois	-45	64	109
La Passerelle	-12	18	30
Résultat de l'exercice en gestion libre	-283	-406	-123
Résultat de l'éxercice 2023	-142	4	146

- ✓ les subventions d'investissement : 600 K€ contre 653 K€ en 2022, soit une baisse de -53 K€ qui correspond au quote-part de résultat viré dans le compte de résultat pour l'année 2023 pour -71 K€ et une nouvelle subvention d'investissement de +18 K€ dans le cadre d'un CNR pour l'achat d'équipement sur l'activité LHSS résidentiel;
- ✓ **les fonds dédiés et reportés :** 444 K€ contre 546 K€ en 2022, soit une baisse de -102 K€ comparé à 2022 s'explique essentiellement par le changement de méthode ;
- ✓ provisions pour risques et charges : 276 K€ contre 225 K€ en 2022, soit une hausse de 51 K€ comparé à 2022 correspond essentiellement à la prise en compte d'un litige « Îlot Belgique ».



Association reconnue d'utilité publique